

De Lomé à Cotonou. La nouvelle politique européenne de coopération. La dimension commerciale de l'intégration régionale

Francis Kern et Claire Mainguy

Les pays d'Afrique -Caraïbes - Pacifique (ACP) et de l'Union Européenne (UE) ont décidé la mise en place d'une zone de libre-échange entre eux dans le cadre d'un accord signé à Cotonou le 23 juin 2000. L'accord redéfinit l'ensemble de la coopération européenne et fait suite aux accords de Lomé (1975-2000). Il abandonne le système de préférences commerciales qui prévalait jusque là pour des « accords de partenariat économique» (APE) dont un des principaux buts est d'appuyer les initiatives d'intégration régionale entre pays ACP. Les négociations des APE commencent en septembre 2002.

**2. Le modèle de l'intégration européenne
dans l'accord de Cotonou**

**3- La convergence au sein des intégrations
régionales Nord-Sud ?**

Conclusion

Bibliographie

Bercy

Les notes bleues de

Courrier ACP-UE

Revue d'économie du développement
